
LE COLLÈGE DE PROSPECTIVE AU TEMPS DU CORONAVIRUS

LE COLLÈGE DE PROSPECTIVE EN "RÉSIDENCES"

ÉDITO

Après une longue interruption due à la crise sanitaire, le collège de prospective a renoué le 29 septembre dernier avec un élément constitutif de son ADN : l'organisation d'ateliers participatifs.

Sollicitée pour le compte de la démarche "Résidences", un dispositif régional en faveur de la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, l'équipe du chantier "Quels centres-villes à l'horizon 2040" s'est donc rendue à Tergnier pour organiser un atelier prospectif sur l'avenir de la ville dont nous vous rendons compte dans cette lettre.

En parallèle, le chantier arrive sur la fin de la phase de production : avant la fin de l'année, un recueil des travaux réalisés sera publié par l'Agence, vous en serez informés par cette lettre d'information - lettre d'information qui sera bientôt amenée à évoluer.

En effet, suite au questionnaire que nous vous avons soumis en juin, questionnaire auquel vous avez été nombreux à répondre, nous allons retravailler ce format - là aussi, on vous en reparle bientôt !



SOMMAIRE

Les résidences, un dispositif régional innovant

Tergnier, la ville cheminote

Anticiper pour construire le futur

LES "RÉSIDENCES", UN DISPOSITIF RÉGIONAL INNOVANT POUR LA REDYNAMISATION DES CENTRES-VILLES ET CENTRES-BOURGS

C'est dans la concertation la plus large possible que la Région a initié l'appel à projets « Redynamisation des centres-villes et centre bourgs » dont l'ambition est d'accompagner les projets de redynamisation pour les communes des Hauts-de-France souhaitant s'inscrire dans ce dispositif. Parmi les communes lauréates, certaines ne disposaient pas de toute l'ingénierie nécessaire ou souhaitaient un regard extérieur.

La problématique d'attractivité étant particulièrement complexe (nombreuses politiques publiques à articuler, temporalités différentes, besoins hétérogènes des habitants et usagers...), il est nécessaire de décroisonner les approches et d'accompagner le territoire de manière globale sur l'ensemble du processus (réflexion stratégique, planification, mobilisation du foncier, hiérarchisation des opérations à mener...).

L'approche « terrain » est de fait essentielle pour identifier les atouts du territoire et les acteurs ressources. **La résidence consiste donc en une immersion de plusieurs jours dans la commune, dans les conditions et le cadre définis par le Maire, mobilisant une diversité d'acteurs** (élus, professionnels, techniciens, chercheurs, associations, habitants et/ou usagers du territoire...).

Une démarche organisée

Le format des résidences s'adapte aux différents cas de figure. En règle générale, après une longue période de préparation faite de visites sur place, de diagnostic et de réunions avec l'équipe municipale, deux à trois jours d'immersion sont prévus (balades urbaines, ateliers, rencontres avec des acteurs...) ainsi qu'une journée de restitution du travail d'analyse et des recommandations quelques semaines plus tard.

Les résidences font l'objet d'un partenariat avec "URBA8", le réseau régional des agences d'urbanisme. Ce partenariat permet de mobiliser de nombreuses compétences en matière d'urbanisme et de développement territorial (planification, habitat, mobilités, économie, commerce, environnement, foncier...). La pluridisciplinarité est en effet un atout majeur des résidences. D'autres acteurs sont également associés, parfois selon les besoins identifiés et les problématiques soulevées par la commune : Pays, CCI, CEREMA, Banque des territoires, CAUE, Etablissement Public Foncier, SEM...

L'Agence Hauts-de-France 2020-2040, mobilise également ses équipes ainsi que celles des directions concernées de la Région Hauts-de-France.

Enfin, l'État et les Départements sont associés à la démarche, permettant ainsi une articulation avec ses dispositifs ou programmes, dans un objectif de complémentarité de l'action publique.

La première résidence « prototype » s'est déroulée à Clermont-de-l'Oise les 21, 22 et 23 janvier 2020. Vous pouvez retrouver en ligne une vidéo démonstratrice de cette démarche innovante ainsi que le cahier de synthèse de la résidence de Clermont-de-l'Oise :

Vidéo de démonstration :
<https://bit.ly/3umqoIq>

Cahier de synthèse :
<https://bit.ly/3mskHVI>



TERGNIER, LA VILLE CHEMINOTE

Tergnier, ville de presque 14 000 habitants située dans l'Aisne, à la jonction des canaux de Saint-Quentin et de la Sambre à l'Oise, présente un très riche patrimoine de la reconstruction - première et deuxième époque. Avec son importante gare de triage, son dépôt et son technicentre, la ville affiche encore une spécialisation liée aux activités ferroviaires. Comme ailleurs, la désindustrialisation a impacté le territoire, entraînant un appauvrissement de sa population et des difficultés de vitalité commerciale.

La morphologie urbaine de Tergnier ne confère pas à cette dernière un véritable centre-ville. En effet, Tergnier dispose en réalité de plusieurs centralités. La principale, autour de la place Doumer, est dépourvue d'intensité commerciale, bien qu'elle présente des services importants (mairie, commissariat, poste, école, etc.). La dynamique commerciale se déploie essentiellement sur l'axe Gambetta (pour se poursuivre moins vigoureusement sur les boulevards Gustave Grégoire et Jean Jaurès) ainsi que dans le quartier de la gare rue Pierre Sénard. Pour chaque sous-secteur, l'ambition de la résidence est de croiser une approche en termes d'aménagements et d'urbanisme avec une approche en termes d'animations, de fonctionnalités et d'usages. La question des mobilités est tout aussi importante, dans une ville où 25 % des actifs occupés vont au travail sans recourir à la voiture.

Première étape de la résidence, des visites préalables donnant lieu à un rapport d'étonnement, qui répondent à deux objectifs :

- observer le territoire et tenter d'en comprendre les atouts et les faiblesses
- partager avec le territoire pour confronter les visions.

Cette première étape a conduit à identifier une réflexion à 3 échelles :

- **A l'échelle de la commune** : révéler les atouts de Tergnier et les faire davantage ressortir en travaillant sur les liaisons/parcours/itinéraires (mise en système).

- **A l'échelle du centre-ville** : inscrire la question de la centralité principale dans une réflexion articulée à celle de l'échelle de la commune pour mieux la faire ressortir.
- **A l'échelle intercommunale** (voire au-delà) : positionner Tergnier dans un rôle complémentaire et non concurrentiel par rapport aux autres communes de l'EPCI, travailler à la visibilité, l'attractivité et au rayonnement de la ville au niveau départemental, régional et national.

A partir de ces réflexions initiales, de nouvelles visites de terrain et de micro-trottoirs auprès des habitants, le programme de la résidence à proprement parler s'est organisé sur deux journées d'ateliers les 29 et 30 septembre 2021. Au programme : atelier prospectif (cf. page suivante), ateliers patrimoine (naturel et architectural), ateliers mobilités (marche et vélo), et des ateliers sur des secteurs spécifiques identifiés lors des visites de terrain : la place Paul Doumer, le boulevard Gambetta et le quartier de gare. La résidence se conclut par une séquence sur le positionnement de Tergnier au sein de son intercommunalité, de son département et de la région.



ANTICIPER POUR CONSTRUIRE LE FUTUR

L'avenir d'un territoire n'est pas tracé par avance mais il dépend de choix, notamment politiques. Le collège de prospective a été créé par l'Agence Hauts-de-France 2020-2040 pour être un espace de réflexion et de dialogue autour des enjeux de demain. Les travaux menés depuis 2 ans ont rassemblé une diversité d'acteurs : collectivités territoriales, société civile (notamment le milieu associatif), partenaires institutionnels (État, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers et de l'artisanat, agences d'urbanisme, etc.), monde de la recherche... Ce travail collégial a abouti à l'identification de 22 facteurs de changement, porteuses d'évolutions majeures pour les centres-villes régionaux.

La mise en place d'un atelier prospectif au début de la résidence répond à plusieurs objectifs :

- **apporter du recul, de la perspective,** pour mieux alimenter les ateliers plus opérationnels qui suivent ;
- **faciliter le partage de connaissances et d'idées ;**
- **mieux appréhender les changements à venir.**

Pour cela, l'équipe-projet Centres-villes a d'abord présenté un panorama des tendances prospectives les plus pertinentes pour la situation de Tergnier : démographie et changement climatique bien sûr, mais aussi consommation, mobilités, partage de l'espace public, télétravail et cadre de vie. Ensuite, les participants ont été invité à réfléchir en petits groupes sur un scénario prospectif apportant une contrainte forte sur le centre-ville de Tergnier. Le scénario qui était proposé représentait un **futur possible**, issu des travaux réalisés dans le cadre du chantier. Plusieurs thématiques ont ainsi pu être débattues par les participants : culture, place des enfants, télétravail, bruit, vélotourisme et nature en ville.

La restitution finale de la résidence est prévue devant les élus de Tergnier d'ici quelques semaines, afin de permettre aux équipes de synthétiser l'ensemble des réflexions issues de ces journées de travail.



collegedeprospective@hautsdefrance.fr

Cette newsletter est rédigée dans le cadre du Collège de prospective.

Pour s'abonner à sa diffusion :
<https://bit.ly/346QNNn>



<https://2040.hautsdefrance.fr>